

Paris, le 14 décembre 2020



NOTE D'INFORMATION SUR LE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UNE OBLIGATION ARRIVANT A ECHANCE EN AVRIL 2021

Icade va procéder au remboursement par anticipation, 3 mois avant l'échéance, de la totalité des obligations 2,25%, échéance 16 avril 2021, émises le 14 avril 2014 restant en circulation (code ISIN FR0011847714) conformément aux termes et conditions des Obligations figurant dans le prospectus ayant reçu le visa n°14-147 le 14 avril 2014 de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le remboursement anticipé interviendra le 18 janvier 2021 au pair, soit 257,1 M€, majoré du coupon couru depuis la dernière échéance de paiement d'intérêts (incluse) jusqu'à la date du remboursement anticipé (exclue), soit 4 390 070,55 €.

L'agent financier en charge du remboursement anticipé est BNP Paribas Securities Services.

À PROPOS D'ICADE

DES LIEUX OÙ IL FAIT BON VIVRE

Foncière de bureaux et de santé (patrimoine à 100% au 30/06/2020 de 14,4 Md€) et promoteur logement/tertiaire/équipement public (CA économique 2019 de près de 1 Md€), Icade conçoit, construit, gère et investit dans des villes, des quartiers, des immeubles qui sont des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler. En lien avec ses parties prenantes, Icade fait du bas-carbone une priorité stratégique pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus saine, douce et accueillante. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icafe.fr

CONTACTS

Jean-Philippe Carrascosa,
Directeur Corporate et
Financements
+33(0)1 41 57 71 96
jean-philippe.carrascosa@icafe.fr

Anne-Sophie Lanaute,
Directrice Communication Financière et Relations Investisseurs
+33(0)1 41 57 70 29
anne-sophie.lanaute@icafe.fr